SAINT-MICHEL

Vivre avec passion

BULLETIN D'INFORMATION

Janvier 2022

MUNICIPALITÉ DE SAINT-MICHEL

1700, rue Principale, Saint-Michel (Québec) J0L 2J0

www.municipalite-saint-michel.ca

Heures d'ouverture

Lundi au jeudi :
8 h à 12 h et de 12 h 30 à 16 h 30
Vendredi : 8 h à 13 h

L'hôtel de ville est présentement accessible seulement sur rendez-vous.
Merci de votre compréhension et de votre collaboration.

SERVICES MUNICIPAUX

Hôtel de ville

Nous joindre : **450 454-4502**

info@mst-michel.ca

MOT DU MAIRE

Pour 2022, on se souhaite tous un retour à une vie un peu plus normale ou plus près de celle que nous avons connue. C'est pourquoi nous vous proposerons, dans les prochaines semaines, plusieurs activités culturelles et sportives, individuelles et familiales, toujours en tenant compte des restrictions imposées par la Santé publique.

Nous sommes conscients qu'il se peut que nous devions annuler certaines de ces activités. Nous savons également que nous pouvons compter sur votre collaboration pour que ces activités se transforment en succès et sur votre compréhension si nous devons malheureusement les reporter.

Les conseillers municipaux se joignent à moi pour vous souhaiter une belle année 2022, sous le signe de la santé et du bonheur.

Jean-Guy Hamelin

AVIS PUBLIC

PROJET DE RÈGLEMENT # 2022-291-1 MODIFIANT LE TRAITEMENT DES ÉLUS MUNICIPAUX

Lors de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 11 janvier 2022, un avis de motion a été donné ainsi qu'un projet de règlement a été déposé à cette même séance relativement au traitement des élus municipaux, le tout en conformité avec la *Loi sur le traitement des élus municipaux* (L.R.Q., chap. T-11.001).

Le projet de ce règlement vise à modifier le traitement des élus municipaux et se résume comme suit :

ARTICLE 2 DU RÈGLEMENT # 2022-291-1 : Cet article prévoit la rémunération de base et l'allocation de dépenses annuelles payables au maire et aux conseillers.

		Rémunération de base	Allocation de dépenses
MAIRE :	Actuelle	19 767,00 $	9 883,50 $
MAIRE :	Proposée	23 100,00 $	11 550,00 $
CONSEILLERS :	Actuelle	6 588,96 $	3 294,48 $
CONSEILLERS :	Proposée	9 922,00 $	4 961,00 $

ARTICLE 3 DU RÈGLEMENT # 2022-291-1 : Cet article prévoit que les rémunérations et les allocations de dépenses accordées en vertu de ce règlement seront indexées à compter de l'exercice financier 2023 et suivants, selon l'indice des prix à la consommation pour le Canada, pour le mois de novembre.

ARTICLE 4 DU RÈGLEMENT # 2022-291-1 : Cet article prévoit que ledit règlement prendra effet rétroactivement au 1er janvier 2022. Ce projet de règlement sera soumis, pour adoption, lors de la séance du conseil municipal qui sera tenue le 8 mars 2022, à compter de 19 h 30, par vidéoconférence, tel qu'autorisé par l'arrêté ministériel numéro 2020-029, daté du 26 avril 2020, de la ministre de la Santé et des Services sociaux.

Fait et donné à Saint-Michel, ce 18e jour du mois de janvier 2022.

Signé : Caroline Provost, *Greffière-trésorière adjointe*

(CET AVIS EST PUBLIÉ AU MOINS 21 JOURS AVANT LA TENUE DE LA SESSION)

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2022

REVENUS DE FONCTIONNEMENT	2022	2021
Taxes	4 375 000 $	4 214 600 $
Compensations tenant lieu de taxes	21 500 $	12 000 $
Subventions - gouvernements Canada/Québec	263 100 $	240 700 $
Services rendus aux organismes municipaux	45 000 $	40 000 $
Autres services rendus aux citoyens	177 100 $	131 500 $
Imposition de droits, permis et certificats	369 100 $	255 000 $
Amendes et pénalités	10 000 $	10 000 $
Intérêts sur les arrérages de taxes	20 500 $	21 500 $
Autres revenus - (éoliennes)	107 000 $	47 000 $
Appropriation - surplus	25 000 $	140 000 $
TOTAL	**5 413 300 $**	**5 112 300 $**

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT		
Administration générale	915 050 $	801 225 $
Sécurité publique (SQ, incendie)	960 650 $	924 000 $
Transport routier (voirie municipale)	813 300 $	753 550 $
Hygiène du milieu (eaux usées, enlèvement des ordures)	541 650 $	544 700 $
Santé et bien être	3 300 $	5 700 $
Aménagement, urbansime, développement	354 050 $	360 400 $
Loisirs et Culture	699 850 $	616 625 $
Frais de financement à la charge de l'ensemble des contribuables	533 350 $	475 200 $
Frais de financement à la charge des utilisateurs du réseau d'égout	455 800 $	417 800 $
Frais de financement à la charge du gouvernement du Québec	70 600 $	91 100 $
Remboursement - fonds de roulement	30 500 $	30 500 $
Réserve financière - étangs aérés	35 200 $	- $
Dépenses en immobilisations - taxes	- $	91 500 $
TOTAL	**5 413 300 $**	**5 112 300 $**

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2022-2023-2024			
PROJETS	**2022**	**2023**	**2024**
ADMINISTRATION GÉNÉRALE			
Hôtel de ville - réaménagement - bureau de la réception	- $	5 000 $	- $
Sous-total	**- $**	**5 000 $**	**- $**
SÉCURITÉ PUBLIQUE - INCENDIE			
Borne fontaine sèche (2)	85 000 $	85 000 $	- $
Achat d'une laveuse pour habits de combats	- $	- $	14 000 $
Réparation majeure - camion-incendie (autopompe)	30 000 $	- $	- $
Pavage - stationnement	- $	20 000 $	
Achat de cylindres supplémentaires pour les appareils respiratoires	- $	5 500 $	5 500 $
Achat d'un camion - Premiers répondants (PR) / poste de commandement	- $	- $	80 000 $
Modification véhicule PR en prévention incendie	- $	- $	30 000 $
Sous-total	**115 000 $**	**110 500 $**	**129 500 $**
TRANSPORT ROUTIER & HYGIÈNE DU MILIEU			
Étude - réfection des dernières rues - secteur urbain	- $	25 000 $	- $
Entrepôt - chauffage et isolation	- $	- $	45 000 $
Travaux de voirie			
Tranchées drainantes - rues Bruno, Christian, Francis, Pascal, etc. (subvention: TECQ)	340 000 $	- $	- $
Aménagement - piste cyclable - rue Guérin	- $	100 000 $	- $
Entretien - fossé de ligne Grégoire - Principale	125 000 $	- $	- $
Prolongement trottoir - rue Principale vers chemin Rhéaume (solde règlement d'emprunt)	85 000 $	- $	- $
Accotements - ponceaux - secteur rural - (Fonds carrière 67 000 $ +)	67 000 $	- $	- $
Divers travaux de voirie - pavage, signalisation	70 000 $	- $	- $
Aménagement - socle permanent pour mettre des affiches en coroplast de 4' x 8')	- $	15 000 $	- $
Installation de lampadaires	- $	20 000 $	10 000 $
Achat d'équipements-voirie			
Génératrices stationnaires pour des stations de pompage	60 000 $	- $	- $
Déchiqueteuse usagée - branches	15 000 $		
Afficheurs de vitesse (2 en 2023 et 1 en 2024)	- $	15 000 $	5 000 $
Station mobile - géomatique	- $	14 000 $	- $
Aménagement d'un parc à chiens (clôture)	- $	25 000 $	
Sous-total	**762 000 $**	**214 000 $**	**60 000 $**
URBANISME			
Ordinateur portable	- $	3 000 $	- $
Lettrage - hôtel de ville	- $	5 000 $	- $
Installation de bornes électriques à recharge rapide (éligible à des subventions)	10 000 $	- $	- $
Installation d'enseignes électroniques d'information à divers endroits	30 000 $	32 000 $	- $
Panneaux d'identification de bâtiments municipaux - mâts / Place St-Michel	- $	25 000 $	
Sous-total	**40 000 $**	**65 000 $**	**- $**
LOISIRS ET CULTURE			
Décors - évènements spéciaux	- $	4 500 $	- $
Achats - jeux gonflables	- $	5 000 $	- $
Parc-école (terrassement, jeu de pétanque, basket-ball, dek hockey, circuits récréatifs)	75 000 $	- $	- $
Chalet des loisirs - coût = 135 000 $ (demande de subvention de 45 000 $, confirmation mars 2022)	135 000 $		
Tennis - remplacement des luminaires et lignage, peinture surface de jeu.	- $	- $	25 000 $
Centre communautaire			
Projecteur et grande toile	- $	4 000 $	- $
Achat d'une nouvelle scène et système éclairage dans la salle Topaze	20 000 $	- $	- $
Installation d'ouvre-porte automatique au bureau de poste	- $	5 000 $	- $
Conciergerie - salle 2e étage	- $	2 000 $	- $
Bibliothèque			
Achat d'équipements informatiques - 2 postes de consultation	- $	4 000 $	- $
Achat d'équipements informatiques - Imprimante 3D	- $	1 500 $	- $
Projecteur et écran - salle multifonctionnelle	- $	2 000 $	- $
Église			
Branchement - puits et génératrice	- $	10 000 $	- $
Joints et fenestration	960 000 $	- $	- $
Sous-total	**1 190 000 $**	**38 000 $**	**25 000 $**
Grand total	**2 107 000 $**	**432 500 $**	**214 500 $**

FINANCEMENT - PTI 2022

PROJETS	MONTANTS	Tx ens.	Tx secteur	Fds Roul.	Fds Carr.	Subventions	RÈGL.voirie	RÈGL.parcs	Emprunts à réaliser	Emprunts déjà réalisés
ADMINISTRATION GÉNÉRALE										
Hôtel de ville - réaménagement - bureau de la réception	**- $**	- $	- $	- $	- $	- $	- $	- $	- $	- $
SÉCURITÉ PUBLIQUE - INCENDIE										
Borne fontaine sèche	**85 000 $**	- $	- $	- $	- $	- $	- $	- $	85 000 $	- $
Réparation majeure - camion-incendie (autopompe)	**30 000 $**	- $	- $	- $	- $	- $	- $	- $	30 000 $	- $
TRANSPORT ROUTIER & HYGIÈNE DU MILIEU										
Étude - réfection des dernières rues - secteur urbain	**- $**	- $	- $	- $	- $	- $	- $	- $	- $	
Travaux de voirie										
Tranchées drainantes - rues Bruno, Christian, Francis, Pascal, etc. (subvention:TECQ)	**340 000 $**	- $	- $	- $	- $	340 000 $	- $	- $	- $	- $
Entretien - fossé de ligne Grégoire - Principale	**125 000 $**	- $	125 000 $	- $	- $	- $	- $	- $	- $	- $
Prolongement trottoir - rue Principale vers chemin Rhéaume	**85 000 $**	- $	- $	- $	- $	- $	85 000 $	- $	- $	- $
Accotements - ponceaux - secteur rural - (Fonds carrière 67 000 $ +)	**67 000 $**	- $	- $	- $	67 000 $	- $	- $	- $	- $	- $
Divers travaux de voirie - pavage, signalisation	**70 000 $**	- $	- $	- $	- $	- $	70 000 $	- $	- $	- $
Aménagement - socle permanent pour mettre des affiches en coroplast de 4' x 8')	**- $**	- $	- $	- $	- $	- $	- $	- $	- $	- $
Installation de lampadaires	**- $**	- $	- $	- $	- $	- $	- $	- $	- $	- $
Achat d'équipements-voirie										
Génératrices stationnaires pour des stations de pompage	**60 000 $**	- $	- $	- $	- $	- $	- $	- $	60 000 $	- $
Déchiqueteuse usagée - branches	**15 000 $**	- $	- $	- $	- $	- $	- $	- $	15 000 $	- $
Afficheurs de vitesse (2 en 2022)	**- $**	- $	- $	- $	- $	- $	- $	- $	- $	- $
Station mobile - géomatique	**- $**	- $	- $	- $	- $	- $	- $	- $	- $	- $
Aménagement d'un parc à chiens (clôture)	**- $**	- $	- $	- $	- $	- $	- $	- $	- $	- $
URBANISME ET MISE EN VALEUR										
Ordinateur portable	**- $**	- $	- $	- $	- $	- $	- $	- $	- $	- $
Bornes électriques à recharge rapide (éligible à des subventions)	**10 000 $**	- $	- $	- $	- $	10 000 $	- $	- $	- $	- $
Enseigne électroniques d''information	**30 000 $**	- $	- $	30 000 $	- $	- $	- $	- $	- $	- $
LOISIRS ET CULTURE										
Décors - évènements spéciaux	**- $**	- $	- $	- $	- $	- $	- $	- $	- $	- $
Parc-école (terrassement, jeu de pétanque, basket-ball, dek hockey, circuits récréatifs)	**75 000 $**	- $	- $	- $	- $	- $	- $	75 000 $	- $	- $
Chalet des loisirs - coût = 135 000 $ (demande de subvention de 45 000 $, confirmation mars 2022)	**135 000 $**	- $	- $	- $	- $	45 000 $	- $	- $	90 000 $	- $
Centre communautaire										
Projecteur et grande toile	**- $**	- $	- $	- $	- $	- $	- $	- $	- $	- $
Achat d'une nouvelle scène et système éclairage dans la salle Topaze	**20 000 $**	- $	- $	- $	- $	- $	- $	- $	20 000 $	- $
Conciergerie - salle 2^{è} étage	**- $**	- $	- $	- $	- $	- $	- $	- $	- $	- $
Bibliothèque										
Achat d'équipements informatiques - 2 postes de consultation	**- $**	- $	- $	- $	- $	- $	- $	- $	- $	- $
Achat d'équipements informatiques - Imprimante 3D	**- $**	- $	- $	- $	- $	- $	- $	- $	- $	- $
Projecteur et écran - salle multifonctionnelle	**- $**	- $								
Église										
nchement - puits et génératrice	**- $**	- $	- $	- $	- $	- $	- $	- $	- $	- $
fenestration	**960 000 $**	- $	- $	- $	- $	480 000 $	- $	- $	- $	480 000 $
Grand total	**2 107 000 $**	**- $**	**125 000 $**	**30 000 $**	**67 000 $**	**875 000 $**	**155 000 $**	**75 000 $**	**300 000 $**	**480 000 $**

POLITIQUE DE SUBVENTION POUR COUCHES LAVABLES POUR NOUVEAU-NÉS

OBJECTIF

Par souci environnemental et dans le but de réduire la quantité d'enfouissement de matières résiduelles résidentielles, la municipalité de Saint-Michel désire encourager les parents à utiliser des couches lavables pour leur(s) enfant(s). Ce programme d'aide permet aux familles d'économiser sur l'achat de couches pour leur(s) enfant(s) et de réduire les coûts de disposition des couches jetables.

CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ

Les critères suivants doivent être remplis :

- être résident de la municipalité de Saint-Michel;
- avoir un enfant âgé de 24 mois ou moins;
- acquérir des couches lavables;
- remplir le formulaire « Demande de subvention pour couches lavables pour nouveau-nés ».

Le montant global disponible dans le cadre de ce programme d'aide financière pour l'année en cours est de 1 500 $. Sous réserve de satisfaire aux conditions d'admissibilité décrites dans la politique, la Municipalité rembourse le montant total de la facture soumise (incluant la TPS et la TVQ) par le résident jusqu'à concurrence de 150 $ par enfant annuellement. Les détails et le formulaire à remplir sont disponibles sur notre site Web sous l'onglet : http://municipalitesaint-michel.ca/documents-dinformation/ politiques/

SERVICE SÉCURITÉ INCENDIE

DÉGAGEMENT DES SORTIES DE SECOURS

En cas d'incendie, il est essentiel de pouvoir évacuer rapidement votre domicile. En hiver, l'accumulation de neige ou de glace dans vos sorties extérieures peut nuire à l'évacuation. Lors d'un incendie, vous et les membres de votre famille pourriez avoir moins de trois minutes pour sortir sains et saufs de votre domicile. Imaginez les précieuses secondes que vous perdriez si la sortie que vous deviez utiliser lors d'un incendie était enneigée.

- Après chaque chute de neige, déneigez vos sorties, vos balcons, votre terrasse et vos fenêtres.
- Assurez-vous que les fenêtres sont déneigées et dégelées. Une fenêtre coincée par la glace peut empêcher l'évacuation.
- Prévoyez un point de rassemblement accessible en hiver et visible des pompiers dès leur arrivée.
- Faites en sorte que les fenêtres pouvant servir de sorties de secours soient accessibles de l'intérieur pour un jeune enfant, et que celui-ci connaît la façon de les ouvrir et d'y accéder.
- Préparez un plan d'évacuation de votre domicile et exercez-vous à évacuer avec les membres de votre famille pour augmenter vos chances de sortir sains et saufs lors d'un incendie.

Dégagez vos sorties de tout objet encombrant comme les jouets, les chaussures, les sacs d'école, les pelles, la souffleuse, le barbecue, les meubles de jardin rangés, etc.

N'oubliez pas : nous ne sommes jamais trop prudents!

URBANISME

LICENCES POUR LES CHIENS

Vous êtes l'heureux propriétaire d'un chien?

L'hôtel de ville étant présentement fermé, les gens dont le chien est déjà enregistré recevront le formulaire à remplir ainsi que la facture par la poste (même enveloppe que le compte de taxes). Dès la réception du formulaire dûment rempli ainsi que le paiement de 15 $, vous recevrez la licence par la poste.

Pour les chiens n'ayant pas été enregistrés auprès de l'hôtel de ville par le passé, il faut remplir le formulaire qui se trouve sur le site Web et effectuer le paiement. Celui-ci se fait soit par chèque (poste ou boîte aux lettres à l'hôtel de ville) ou par Internet (comme les taxes). S'il s'agit d'un chien Mira, c'est gratuit, mais il faut quand même remplir le formulaire.

LOISIRS, CULTURE ET BIBLIOTHÈQUE

Avant de vous déplacer, il serait préférable de vérifier si la patinoire est ouverte ou pas. L'information apparaîtra sur l'enseigne extérieure située dans le stationnement de l'hôtel de ville et sur notre page Facebook.

VENEZ PROFITER DE LA PENTE À GLISSER ET DE LA PATINOIRE!

Une pente à glisser est disponible au parc des Flamants pour le bonheur des petits et des grands! Cette belle activité gratuite est agréable à pratiquer en famille.

La patinoire au parc École est également disponible pour profiter des belles journées d'hiver. Dû au non-respect des consignes sanitaires en vigueur, le chalet est fermé, mais un surveillant pour la patinoire est sur place.

Voici les quelques consignes à respecter :

- Vous devez patiner tous dans le même sens
- Une distanciation de deux (2) mètres est requise entre les différentes bulles familiales

L'horaire de la patinoire est le suivant :

- Lundi au jeudi : 15 h à 21 h
- Vendredi : 15 h à 22 h
- Samedi : 10 h à 22 h
- Dimanche : 10 h à 20 h

PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL

La prochaine séance du conseil aura lieu le mardi 8 février 2022 à 19 h 30, à huis clos.